

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21757**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager d'affaires et d'activités dans l'énergie

Nouvel intitulé : Manager des affaires et d'activités dans l'énergie (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Grenoble école de management (Grenoble EM), Institut polytechnique de Grenoble (Grenoble INP)	Directeur Grenoble EM, Directeur Grenoble INP

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

227p Gestion de l'énergie, 310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager d'Affaires et d'Activités dans l'Énergie, dispose de compétences fortes lui permettant de résoudre des problèmes complexes de gestion et prendre des décisions managériales dans un environnement dynamique et incertain nécessitant une grande capacité d'adaptation pour le pilotage de projets plus transverses et/ou d'équipes. Grâce à son expertise dans le secteur de l'énergie, il a une bonne compréhension de l'impact de la technologie et il possède les compétences relationnelles nécessaires pour manager dans un environnement global et interculturel. Son rôle varie en fonction des structures, des missions et des statuts de l'organisation qui l'emploie. Les activités principales de ce métier : A1. Réaliser des analyses technico-économiques de systèmes énergétiques A2. Élaboration d'un modèle économique (business model) pour une entreprise ou un projet innovant dans le secteur de l'énergie A3. Élaboration et pilotage d'une stratégie concurrentielle innovante A4. Élaboration d'un plan marketing stratégique ou de commercialisation de produit innovant dans le secteur de l'énergie A5. Pilotage des hommes et des équipes pluridisciplinaires A6. Piloter la vente d'une solution dans le secteur de l'énergie

Les compétences et capacités évaluées sont de deux ordres - compétences managériales et compétences technologiques et économiques - et incluent : 1. Analyser sur le plan économique l'offre et la demande d'énergie, les liens entre le développement économique et les besoins énergétiques, 2. Evaluer, modéliser et positionner la création de valeur d'un projet innovant dans le secteur de l'énergie 3. Recommander une stratégie de propriété intellectuelle pour capturer la valeur et concevoir un plan d'action pour l'exploiter 4. Réaliser un business plan 5. Analyser le positionnement stratégique de l'entreprise et de ses concurrents. Mener un diagnostic technologique et stratégique et élaborer une stratégie de développement. 6. Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie marketing et commercialisation pour un produit innovant dans le secteur de l'énergie 7. Identifier et analyser le besoin commercial et technique du client et élaborer une solution énergétique innovante 8. Négocier et conclure une vente dans le secteur énergétique 9. Fédérer, gérer et motiver des équipes pluridisciplinaires 10. Conduire des analyses techno-économiques de systèmes énergétiques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Manager d'Affaires et d'Activités dans l'Énergie, de par sa double compétence managériale et technologique, sa compréhension des différentes fonctions d'entreprise et sa vision systémique des organisations, est capable de travailler dans tout type d'entreprise, voire de créer une entreprise (start-up). Il occupe des postes comportant une forte responsabilité décisionnelle et managériale et exigeant une compréhension très forte des problématiques à la fois marketing/commerciales et technologiques.

Ces activités se déclinent selon les différentes fonctions, toutes ayant lieu dans des entreprises du secteur de l'énergie :

- Le Directeur du marketing
- Le Directeur commercial ou technico-commercial
- L'Ingénieur d'affaires ou Chargé d'affaires
- Le Consultant en stratégie et économie de l'énergie,
- Le Chef de produit ou service innovant dans l'énergie
- Le Chef de projet énergies

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1703 : Management et gestion de produit

M1705 : Marketing

M1707 : Stratégie commerciale

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1) Les compétences s'articulent autour des activités suivantes : A1. Réaliser des analyses technico-économiques de systèmes énergétiques A2. Élaboration d'un modèle économique (business model) pour une entreprise ou un projet innovant dans le secteur de l'énergie A3. Élaboration et pilotage d'une stratégie concurrentielle innovante A4. Élaboration d'un plan marketing stratégique ou de

commercialisation de produit innovant dans le secteur de l'énergie A5. Pilotage des hommes et des équipes pluridisciplinaires A6. Piloter la vente d'une solution dans le secteur de l'énergie La certification peut être globale ou partielle (post formation et/ou VAE) 1) Pour les personnes inscrites dans la formation, les évaluations se composent de : a) En cours de formation :Etudes de cas, Simulateurs de prises de décision , Mises en situation professionnelle – stage de 5 mois minimum en entreprise (secteur énergie) Quelques exemples :

Des simulations de prise de décision

Un projet de création d'entreprise

Des études de cas visant la mise en application des différents concepts techniques et économiques

Des mises en situation réelles menant à des situations de négociation et de création d'accord

Des décisions de sélection et d'investissement dans des projets énergétiques en appliquant les méthodes et les outils appropriés.

Cas réel avec une mission terrain dans le secteur de l'énergie – proposition de plans d'actions 2) Pour les personnes en VAE : Présentation d'un dossier de preuves des compétences professionnelles acquises en relation avec le référentiel d'activités. Entretien avec le jury. En cas de validation partielle, des recommandations sont transmises au candidat pour acquérir les compétences manquantes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité) Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'école
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité) Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'école
En contrat de professionnalisation	X		50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité) Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'école
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		50% de membres dépendant de l'organisme et 50% de membres extérieurs à l'organisme, représentants du secteur professionnel, dont 1 à 2 employeurs et 1 à 2 salariés (parité) Le président du jury, représentant du monde de l'entreprise, est nommé par le Directeur de l'école

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 9 janvier 2015 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'affaires et d'activités dans l'énergie" avec effet au 22 décembre 2011, jusqu'au 30 janvier 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.grenoble-em.com

<http://formation-continue.grenoble-inp.fr>

Lieu(x) de certification :

Grenoble Ecole de Management et Institut National Polytechnique de Grenoble

- Grenoble Ecole de Management : BP 127 - 12 Rue Pierre Sémard, 38 003 Grenoble cedex 1 - Tél : 04 76 70 60 16

- Institut National Polytechnique Grenoble : 46, Avenue Félix Viallet 38 031 Grenoble Cedex- Tél : 04 76 57 47 08

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Grenoble Ecole de Management et Institut National Polytechnique de Grenoble

- Grenoble Ecole de Management : BP 127 - 12 Rue Pierre Sémard, 38 003 Grenoble cedex 1 - Tél : 04 76 70 60 16

- Institut National Polytechnique Grenoble : 46, Avenue Félix Viallet 38 031 Grenoble Cedex- Tél : 04 76 57 47 08

Historique de la certification :

Certification suivante : Manager des affaires et d'activités dans l'énergie (MS)